



## Dans les bois de Chancy

## Genève

Aux confins du canton de Genève, Chancy est le dernier village suisse de la rive gauche du Rhône. La frontière est toute proche, au milieu du fleuve et se prolonge au sud dans les bois environnants. C'est un lieu propice à la balade et de nombreux chemins pédestres sillonnent la région.

Plusieurs parcours fléchés permettent également la découverte d'une nature étonnante dans les bois de Chancy, des Crevasses ou des Bouchets. Ce sera tout d'abord en suivant les panneaux jaunes du tourisme pédestre que l'on s'orientera. Au départ du village, c'est le long du Rhône qu'ils nous conduisent. On se dirige vers le pont qui enjambe le fleuve vers le village français de Pougny. Le sentier passe sous l'ouvrage frontière. Rapidement, on se retrouve en pleine nature, avec le fleuve d'un côté et de l'autre des forêts qui s'élèvent vite dans la pente. Le sentier évite quelques petits rus, serpente tantôt au bord de l'eau, tantôt un peu plus haut, franchissant un petit pont après une série d'escaliers. On rejoint une route goudronnée que l'on suit jusqu'au lieu-dit « Vers Vaux ». Brusque virage à gauche. La route monte à flanc de coteau, direction nord-est, avant de virer à nouveau en épingle à cheveux en direction opposée. De multiples panneaux indicateurs proposent des itinéraires différents. Suivons la direction « Bois des Crevasses et Bois des Bouchets ».

Le sentier plonge soudain, à gauche de la route, vers le vallon du Longet. On l'atteint par une succession d'escaliers assez raides avant de franchir un ruisseau sur un magnifique pont suspendu. Tout autour, la végétation est surprenante dans ces bois qui ne voient pas souvent le soleil. Ici des arbres recouverts de mousse, là de hautes herbes drues, presque noires. C'en est presque inquiétant.



On remonte de l'autre côté jusqu'à une place aménagée pour le pique-nique. Devant nous, sur un arbre, un petit triangle jaune semble indiquer la suite de la balade. On suit cette direction. Il nous faut cependant vite déchanter car le sentier se perd dans la forêt. Prudents, on fait demi-tour pour suivre d'autres indicateurs, gris et ronds, à l'effigie d'un écureuil : Circuit bois de Fargout, puis, arrivés sur un chemin plus large ; Circuit Bois des Bouchets.

Traversée d'une large route et poursuite de la balade en face, sur un chemin interdit au passage les jours de tirs. Un panneau nous indique fort heureusement qu'il n'y a pas de risque à s'y aventurer aujourd'hui. Le chemin fait une grande boucle dans une forêt de pins surprenante pour la région. C'est le bois des Bouchets. On se retrouve maintenant sur la même route que l'on vient de traverser, quelques centaines de mètres plus au nord. Il faut improviser.

Consultation de la carte ; on s'engage quelques mètres plus loin, à droite de la route, sur un sentier balisé en bleu comme piste équestre. On plonge à travers la forêt vers le ruisseau de la Laire, dans le vallon du Racleret (sur la carte au 1 :25000) jusqu'à un point nommé « Gué ». On retrouve ici, un pont enjambant la rivière et les indicateurs jaunes qui guideront nos pas vers Chancy, tout proche.

La route, redevenue goudronnée, traverse maintenant de vastes champs. On y croise une maman avec sa poussette, un promeneur et son chien, avant de retrouver rapidement les premières maisons du village et le point de départ de cette étonnante découverte genevoise.